

organisé par le



clef

Congrès national



Jeudi 18 mai 2017

Hôtel Mercure

Boulevard Lascrosses, 8 Esplanade Compans Caffarelli - 31000 TOULOUSE

Sédation profonde continue jusqu'au décès : de la théorie à la pratique

Sous la Présidence des Docteurs
Nathalie Michenot, Philippe Poulain et Nicolas Saffon



Programme ANDPC
n° 47341700024

Partenaire





La lettre du congrès

Thérèse Vanier disait : « Les Soins Palliatifs c'est tout ce qui reste à faire quand il n'y a plus rien à faire ». Si la définition des soins palliatifs a évolué, cette première approche interroge déjà le sens du soin et du prendre soin en fin de vie.

Ainsi, par des mesures appropriées en réponse aux souffrances physiques, psychiques, ou existentielles, les soins palliatifs se sont développés pour assurer une fin de vie la plus apaisée possible avec un accompagnement du patient et de ses proches.

Cependant, face à la maladie grave, au handicap et à la mort, les Français expriment des peurs : peur de ne plus pouvoir exprimer leur volonté et de subir un acharnement thérapeutique, peur de souffrir d'être abandonnés et mourir seuls. Ils expriment aussi des attentes : celle de pouvoir faire connaître leur volonté même quand ils ne sont plus en état de l'exprimer, celle de pouvoir refuser ou arrêter un traitement quel qu'il soit, celle d'être soulagés de la douleur et de leur souffrance en étant entourés et accompagnés. La loi de 2005, dite loi Léonetti, a été conçue pour répondre à ces attentes : en interdisant tout acharnement thérapeutique, en renforçant le droit du patient de refuser ou d'arrêter tout traitement et en obligeant la mise en œuvre de soins palliatifs et d'un accompagnement.

La loi sur la fin de vie vient d'être renforcée en 2016 (Loi Clayses Leonetti) et donne encore plus de droits en garantissant au patient que sa demande d'une fin de vie apaisée sera entendue. Ainsi, il pourra demander la mise en place d'une sédation profonde continue jusqu'au décès en cas de souffrances que les médecins n'auront pas pu apaiser.

Cependant, cette mise en œuvre d'une sédation profonde continue associée à l'arrêt des traitements de maintien en vie interroge nos pratiques : Quel soin et quel accompagnement pour le patient et ses proches ?

Il s'agit de construire une relation de confiance avec les patients et de poursuivre l'alliance thérapeutique en se rappelant que ce sont encore les patients nous qui nous apprennent ce qui est juste et essentiel dans la relation soignant-soigné. Écoutons-les et réapprenons à explorer nos ressources !

Enfin, n'oublions pas que les soins palliatifs sont des soins actifs et non pas un abandon des soins et qu'ils s'adressent au patient vivant.

Drs Nathalie Michenot, Philippe Poulain et Nicolas Saffon

Sédation profonde continue jusqu'au décès : de la théorie à la pratique



Objectifs Généraux

Ce programme a pour objectif de former à la sédation en soins palliatifs les professionnels de santé en :

- améliorant les connaissances des professionnels dans ce domaine (définition de la sédation au sein de la démarche palliative, modalités de mise en œuvre selon les recommandations de bonne pratique et cadre législatif),
- développant leur capacité à appréhender une décision de sédation et sa mise en œuvre dans les services de soins ou à domicile (processus décisionnel dans le cadre d'une procédure collégiale, prise en compte des soins de confort et de l'accompagnement des patients et de leurs proches),
- favorisant les questionnements éthiques au sein d'échanges pluridisciplinaires.

Méthodologie

Formation présentielle (colloque avec apports et analyse des pratiques professionnelles)

Public concerné

Médecins et soignants, IDE, AS

Prérequis

Aucun

Durée

Une journée de 9h00 à 18h00

Evaluation & validation

- ◆ Outils permettant d'évaluer les connaissances et les pratiques de soins
- ◆ Outils permettant d'évaluer l'impact de la formation sur les pratiques de soins des stagiaires au quotidien.

Lieu

Hôtel Mercure - Toulouse

Sédation profonde continue jusqu'au décès : de la théorie à la pratique

08h30 Accueil des participants
09h00 Ouverture du colloque

Dr Nathalie Michenot
Dr Philippe Poulain
Dr Nicolas Saffon

Session 1 9h15 - 12h45

09h15 Sédation en situation palliative à travers la littérature
et l'expérience de la clinique en soins palliatifs

Dr Philippe Poulain

10h00 Sédation profonde continue jusqu'au décès
La loi et les bonnes pratiques médicales

Dr Nicolas Saffon

10h45 *Pause café*

11h15 Interrogation philosophique

Dr Jean-Claude Fondras

12h00 Faut-il maintenir l'hydratation et la nutrition ?

Dr Emilie Fontan

12h45 *Déjeuner libre*

Session 2 14h00 - 18h00

14h00 Accompagnement des patients et des proches

Mme Isabelle Haritchabalet

14h45 Quel impact la vie d'une équipe soignante

Mme Isabelle Martin

15h30 Sédation en pratique à domicile

Dr Christophe Thore
Mme Marie Lyne Darrieux

16h00 Sédation en pratique en EHPAD

Dr Nathalie Michenot

16h30 Sédation en pratique en établissement médico-social

Dr Valérie Mauriès

17h00 Conclusion et discussions
Évaluation du congrès par les participants - Fiche d'évaluation des participants

18h00 *Fin du congrès*



Comité Scientifique

Dr Nathalie Michenot

Médecin, CH Versailles

Equipe mobile de soins palliatifs, Le Chesnay

Dr Philippe Poulain

Médecin, Unité de soins palliatifs,

Polyclinique de l'Ormeau, Tarbes

Dr Nicolas Saffon

Gériatre, Unité de Soins Palliatifs et Equipe Mobile Douleur Soins Palliatifs au CHU de Toulouse

Intervenants

Mme Mary Line Darrieux

Infirmière, Tarbes

Dr Jean-Claude Fondras

Praticien hospitalier honoraire, docteur en philosophie, secrétaire du Groupe d'aide d'éthique, CH Jacques Cœur, Bourges

Dr Emilie Fontan

Gériatre, Unité de Soins Palliatifs et Equipe Mobile Douleur Soins Palliatifs, CHU de Toulouse

Mme Isabelle Haritchabalet

Psychologue, EMASP, CHG François Mitterrand, Pau

Mme Isabelle Martin

Psychologue, Unité de Soins Palliatifs et Equipe Mobile Douleur Soins Palliatifs, CHU de Toulouse

Dr Valérie Mauriès

Médecin, Unité Soins Palliatifs, Equipe Mobile Douleur SP Polyclinique de l'Ormeau Tarbes, Institut Claudius Régaud, Toulouse

Dr Christophe Thore

Médecin généraliste, Tarbes



Public concerné:

Secteur Public, Privé et équipes mobiles

- Administrateurs d'Établissement Hospitaliers
- Algologues
- Anesthésistes
- Associations
- Centres Antidouleur
- Chirurgiens
- Gériatres
- Gérontologues
- Infirmiers et cadres infirmiers
- E.S.M/ H.A.D
- Kinésithérapeutes
- Médecins Généralistes
- Neurologues
- Oncologues
- Psychiatres
- Psychomotriciens
- Psychologue
- Urgentistes

Sa *Stratégie*

Le C.L.E.F., crée l'événement, facilite la communication, organise l'information et les échanges dans le domaine de la santé depuis plus de 15 ans.

Le C.L.E.F. a pour mission de contribuer au maintien et au développement des connaissances et de la compétence des professionnels de la santé.

Le C.L.E.F a pour objectif de participer à l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population via les formations et congrès proposés aux soignants.

Ses *Activités*

Organisation de

salons, congrès, séminaires

Animation de sessions de formation

Intra et extra-muros

Contact

Le  C.L.E.F : Centre de Liaison, d'Étude et de Formation

6 avenue Henri Barbusse - Immeuble l'Astragale - 06100 Nice

Tél : 04 93 18 33 60 - Fax: 04 93 17 60 82

formation@le-clef.fr - <https://www.le-clef.fr>

S.A.R.L au capital de 5000 Euros – N° SIREN: 490 521 291

Agréé OGDPC et par le Ministère du Travail sous le N° de Formateur : 11 92 156 53 92